



PROPOSITIONS

- ▶ **Mettre un terme aux fermetures consulaires ; nommer des consul-e-s honoraires en l'absence de consulat.**
- ▶ **Rendre inéligible à vie toute personne condamnée pour corruption.**
- ▶ **Garantir la mise en place du vote électronique pour les élections législatives et étudier la possibilité pour l'élection présidentielle.**
- ▶ **Défendre l'adoption du référendum révocatoire, c'est-à-dire le droit de révoquer un-e élu-e en cours de mandat sur demande d'une partie de son électorat en cas de manquement à ses devoirs et engagements.**
- ▶ **Proposer l'adoption du référendum d'initiative citoyenne et le droit des citoyen-ne-s de proposer une loi.**
- ▶ **Reconnaître le droit de vote aux élections locales pour les résidents étrangers en situation régulière (comme les ressortissants de l'UE).**
- ▶ **Autoriser le changement d'état-civil libre et gratuit.**
- ▶ **Associer les élu-e-s consulaires à toutes les cérémonies publiques, et aux instances de direction des établissements scolaires.**
- ▶ **Créer des conseils de la vie locale associant élu-e-s et associations.**
- ▶ **Mettre en relation les groupes d'amitié et les élu-e-s consulaires.**
- ▶ **Proposer un référendum sur la convocation d'une Assemblée constituante, afin de mettre en place la 6^{ème} République**



#Coronado2017



@Coronado2017fr

- Votre député -

Sergio
Coronado



DÉMOCRATIE & CITOYENNETÉ

**Pour construire une réelle proximité et
accessibilité des institutions**

À l'étranger, nous demeurons des citoyen·ne·s Français·e·s à part entière, avec des droits et des devoirs. À chaque fermeture consulaire, ce sont nos droits qui en prennent un coup : procédures plus compliquées, plus coûteuses.

Une protection consulaire plus aléatoire. Depuis mai 2014, nous avons une représentation de proximité avec l'élection au suffrage universel direct des conseiller·e·s consulaires ; je crois que toute décision sur les communautés françaises à l'étranger doit les associer.

Les conseils consulaires doivent être co-présidés par un·e élu·e. Il est nécessaire que les élu·e·s consulaires participent aux instances de décision des établissements scolaires, à l'organisation des élections, puissent nous représenter aux cérémonies et participer aux Journées défense et citoyenneté. Ce n'est pas toujours le cas.

Rétablir le vote électronique aux élections législatives et étudier cette possibilité pour l'élection présidentielle, ainsi qu'une meilleure prise en compte des avis de l'Assemblée des Français·e·s de l'étranger (AFE) restent des priorités pour les français·e·s établi·e·s en Amérique Latine et aux Caraïbes.

La Planète et la France en commun

Retrouvez mon bilan et mon programme complet sur coronado2017.fr